



PRÉFET  
DE L'AVEYRON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 23 U2002

date de dépôt : 10 Mars 2023

demandeur : VITALENERGIE représentée par Mr  
BEN SOUSSAN Elie

pour : Installation de 11 panneaux photovoltaïques  
(surface : 18.41m<sup>2</sup>) surimposés à la toiture.

adresse terrain : 25 Place Sol de La Treille,

La Borie de Rouergue

à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : AH283

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron  
Affaire suivie par :  
Nathalie PEROU  
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION  
PREALABLE  
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de La Terre des Sens enregistrée sous le numéro **DP 012 210 23 U2002** pour le projet ci-dessus référencé **avant le 20 Avril 2023**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 20 Avril 2023

Le maire,  
Christophe DEGA

